

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Plus de 900 appels et 900 verbalisations pour la brigade de nuit 18 mois après sa création

La Ville de Bayonne a créé une brigade de la tranquillité publique nocturne au sein de sa police municipale en novembre 2022. Forte de douze agents, dont deux maîtres-chiens, cette unité intervient dans l'ensemble des quartiers bayonnais, pour prévenir et assurer le maintien de la tranquillité publique, lutter contre les nuisances et participer à la lutte contre la délinquance... Cette brigade nocturne a enregistré plus de 900 appels depuis sa création et dressé tout autant de verbalisations.

La brigade de nuit est en service depuis un peu plus de 18 mois et a reçu plus de 900 appels. Elle est opérationnellement du mardi au samedi inclus de 18h45 à 3h45 et complète les services de la Police Municipale en journée. Aujourd'hui, les services note qu'il y a moins de nuisances, moins de sentiment d'insécurité et moins de verbalisations. Les équipes ont désormais plus d'autonomie pour travailler sur des objectifs ciblés. En un an et demi, les agents de la brigade de nuit ont procédé à 83 mises à disposition et plus de 900 verbalisations.

La création de cette brigade émane d'un engagement politique fort, annoncé dans le programme présenté à l'occasion des dernières élections municipales, et d'une véritable attente de la population. Sous l'égide de Christian Millet-Barbé, adjoint en charge de la Prévention de la délinquance, de la tranquillité et de la sécurité publiques, de la lutte contre les incivilités, la Ville de Bayonne a bâti un projet de service, en collaboration avec les agents et en lien avec les représentants syndicaux, permettant la mise en place de cette brigade de proximité. Sa création a permis d'élargir l'amplitude horaire du service et d'assurer une présence sur l'ensemble des quartiers de la Ville.

Un numéro unique est mis à disposition des habitants afin de solliciter une intervention de la brigade de nuit (aux horaires de service) pour apaiser la situation ou recueillir des conseils : 06 15 30 56 86.

Un Groupement Local de Traitement de la Délinquance

Afin de maintenir la sécurité et la tranquillité sur le quartier Saint-Esprit, où se trouve justement la gare, est mis en place depuis mars 2024 un Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) auquel participe la Police Municipale de la Ville de Bayonne. Ce dispositif, piloté par le Procureur de la République, permet de mener sur le quartier des actions ponctuelles et coordonnées avec d'autres partenaires (Police Nationale, bailleurs sociaux, commerçants...) afin de lutter contre les incivilités, les infractions diverses et un climat d'insécurité, et apporter une réponse pénale la plus affinée possible.